



Lully Infos

Été 2025



L'été à Lully !

L'administration communale pendant l'été

Nous vous accueillons aux horaires habituels jusqu'au 25 juillet 2025

Mardi de 14h à 16h30 / Jeudi de 9h à 11h30 / Ou sur rdv

Dès le 28 juillet au 8 août 2025 : Ouverture sur rdv

Au 021 801 21 60 ou habitants@lully.ch

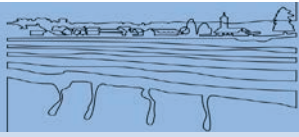
Venez fêter le 1^{er} août au Petit-Sécheron !

Inscription en dernière page à retourner au Greffe



IMPRESSUM

Edition : Commune de Lully VD – Rédaction : Municipalité, greffe@lully.ch
Version numérique sur le site : www.lully.ch – Impression : ICM Imprimerie Carrara Sàrl – Morges
Design en-tête Pierre Meylan



Les petites infos

- A la rentrée scolaire, une 6e classe sera ouverte au Collège de Lully.
- Les inscriptions à la cantine sont bientôt terminées. L'inscription est à renouveler chaque année, alors n'oubliez pas d'inscrire votre enfant si cela n'est pas encore fait !
- Nous vous rappelons que les actualités et l'agenda de la commune sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également les activités organisées par la SDL.
- Prochaine parution de Lully infos en automne.
- La fontaine qui se trouve devant l'administration communale, a eu un petit coup de rafraîchissement fin mai ! Nous rappelons que l'eau est potable et que les chiens ne doivent pas s'y baigner.
- Les vacances d'été approchant, nous vous rappelons que si vous souhaitez obtenir ou renouveler votre passeport et/ou votre carte d'identité suisse, le centre de biométrie propose une offre combinée (021 316 20 30 info.passeport@vd.ch).

Rappels divers

- Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que :
 - Les déjections de ceux-ci doivent être ramassées. Des sacs et des poubelles sont à disposition dans le village.
 - Les chiens sont interdits sur la pelouse de l'école et sur le terrain de foot au chemin du Pontet.
 - Un propriétaire ne peut laisser un chien aboyer toute la journée. De plus, le respect des horaires de repos public (22h à 7h) est impératif.

→ La Municipalité rappelle que la boîte à livres doit permettre aux habitant-e-s de mettre à disposition de leurs concitoyen-ne-s les livres qu'ils souhaitent échanger. Elle n'a pas pour fonction de se débarrasser d'un stock de vieux bouquins. Pour cela, la déchetterie de Morges est à votre disposition.

Voirie intercommunale Lully-Tolochenaz

Depuis le 1er mai, les services de voirie de Lully et Tolochenaz font l'objet d'une convention intercommunale. Les employés communaux tolochinois travaillent désormais sur le territoire des deux communes.



Les nouveautés !

Guichet virtuel

Le guichet virtuel est un portail d'administration et d'échange en ligne. Il est mis à disposition des citoyennes et citoyens pour réaliser des démarches administratives comme la location du Refuge, la commande d'attestation de domicile ou encore les demandes de subvention. Le lien se trouve sur notre site internet <https://www.lully.ch/>.

eDéménagement

La commune de Lully a adhéré au eDéménagement : il s'agit de l'annonce en ligne (site Etat de Vaud) d'un changement d'adresse de résidence principale d'une commune vaudoise, ayant adhéré au eDéménagement, vers une autre commune vaudoise ou Suisse (sous certaines conditions).

AIEB : annonce de travaux en Rossan

Dans la foulée des travaux dans le quartier de Chantemerle, l'AIEB commence les travaux vers le réservoir de Rossan début juillet. Plus d'informations sur les restrictions de circulation : www.lully.ch.



Subventions communales en faveur du développement durable

La Municipalité remercie les habitants de Lully pour leur intérêt quant aux subventions communales en faveur du développement durable.

Au début de ce mois de juin, c'est 52 demandes qui ont été traitées !

Nous remercions également le groupe PECC pour son travail pour l'élaboration du règlement des subventions.



Francs paysans

Les producteurs sur Lully :

Le Petit Sécheron

Chabloz Vincent

David Kind

Cave Girardet

Il est possible d'utiliser les Francs paysans chez d'autres producteurs du canton :
<https://lefrancpaysan.ch>

SDL

Prochaines activités

Rallye

14 septembre 2025

Halloween

31 octobre 2025

Projet photovoltaïque communal : une réflexion active pour un avenir durable

Dans le cadre de sa politique énergétique, la Commune de Lully a lancé une réflexion approfondie sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de contribuer activement à la transition énergétique, de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de maîtriser les coûts de l'électricité à long terme.

Consciente des enjeux économiques et environnementaux, la Municipalité souhaite informer la population que ce projet ne se limite pas à la future pose de panneaux solaires qui fera l'objet d'un préavis, mais inclut également une analyse approfondie des conditions de rentabilité, notamment les prix de rachat de l'énergie injectée dans le réseau et la volatilité de ces prix dans un contexte de forte demande et de transition énergétique.

La question du regroupement dans une communauté d'autoconsommation (RCP ou CA) fait aussi partie de nos réflexions. Cette solution permettrait de partager localement l'électricité produite, d'en maximiser l'usage et de réduire encore notre dépendance au réseau électrique externe. Elle implique cependant des démarches administratives et techniques supplémentaires, ainsi qu'une coordination avec les différents services cantonaux et fournisseurs d'énergie.

La Municipalité tient à souligner que chaque étape du projet est étudiée avec sérieux pour garantir la meilleure efficacité économique et environnementale.

Lully dans la presse en... 1892

Le 1er mars : La Municipalité de Lully demande un bon taupier. Se faire inscrire et déposer les certificats chez M. le syndic avant le 10 mars courant.

Le 4 avril : Une station téléphonique a été ouverte ces jours derniers à Lully sur Morges.

Le 19 avril : Jeunesse de Lully. Bal sur plancher les 1^{er} et 2 mai prochains. Bonne musique. Cordiale réception aux amateurs.

Le 1^{er} juillet : La Municipalité de Lully avise les propriétaires de vignes rières son territoire qu'il est accordé jusqu'au 10 juillet prochain pour opérer le premier traitement contre le mildiou. Les retardataires seront passibles d'amendes.



trop chaud ?

En cas de canicule

1. Consulter les prévisions météorologiques
2. Garder la chaleur hors de votre logement
3. Boire souvent, sans attendre d'avoir soif
4. Manger léger
5. Adapter la tenue vestimentaire
6. Privilégier les sorties et les activités physiques pendant les heures les plus fraîches
7. Se rafraîchir
8. S'informer auprès du médecin ou en pharmacie en cas de prise de médicaments
9. Penser aux autres

Si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin ou la Centrale des médecins au 0848 133 133. Si une personne est inconsciente ou qu'il est impossible de la faire boire : appelez le 144 et, en attendant les secours :

- Appliquer de l'eau froide sur tout le corps
- Éventer la personne autant que possible
- Déplacer la personne vers un endroit frais

Amélioration acoustique de la salle Blétru et du refuge

Dans un espace clos comme une salle ou un refuge, le bruit peut vite devenir un véritable casse-tête. Les voix se répercutent sur les murs et les plafonds, créant un écho désagréable qui rend les conversations difficiles à comprendre. Ce phénomène, appelé « réverbération », nuit à l'intelligibilité de la parole et peut fatiguer les utilisateurs.

Conscients de ce problème, nous avons entrepris des travaux pour améliorer le confort acoustique de deux lieux emblématiques de notre commune : la salle Le Blétru et le refuge.

Dans la salle Le Blétru, la solution choisie a été l'installation de quatre cadres acoustiques fixés aux pans du toit. Ces cadres, recouverts d'un tissu blanc discret, absorbent les sons parasites et réduisent efficacement la réverbération. Résultat : les discussions sont plus claires et agréables, qu'il s'agisse d'une réunion, d'un cours ou d'un événement festif.

Pour le refuge, dont la charpente en bois présentait des interstices entre les chevrons, nous avons opté pour une solution acoustique intégrée entre ces chevrons. Ce traitement discret, de couleur blanche, s'intègre parfaitement au cadre tout en améliorant significativement le confort sonore et apporte plus de clarté.

Ces améliorations permettent à tous les utilisateurs de profiter pleinement de ces espaces, dans de meilleures conditions d'écoute et de convivialité.





Région Morges



Participez à notre appel à projets pour la plantation d'une haie vive.

Dans sa stratégie d'arborisation, Région Morges aspire à renforcer la couverture arborée afin de lutter contre les îlots de chaleur et offrir plus de biodiversité en ville et villages. 2/3 des surfaces étant en mains privées, nous avons de besoin vous !

Les haies vives sont bien plus qu'une simple délimitation de terrain. Elles constituent de véritables refuges écologiques, offrant abri et nourriture à une multitude d'espèces tout au long de l'année. En villes et villages, elles atténuent la pollution sonore et atmosphérique, tout en rendant le cadre de vie plus agréable, notamment en apportant de la fraîcheur et en créant un paysage visuel et olfactif varié.

Dites-nous quelles sont vos motivations pour la plantation d'une haie vive dans votre jardin ! En participant à notre appel à projets, vous gagnez une inscription pour un cours sur le terrain qui permettra de répondre à vos différents questionnements.

Et avec un peu de chance, vous remporterez le concours, et la plantation d'une haie vive d'au minimum 10 mètres dans votre jardin, réalisée par des professionnels, vous sera offerte par Région Morges.

Pour s'inscrire à l'appel à projet, ou simplement participer au cours, remplissez le formulaire en ligne (ou avec le QR code ci-dessous) **d'ici le 31 août 2025**.



L'eau dans les jardins

Face aux situations de sécheresse

- › Anticiper les coupures imposées et les épisodes de restriction hydrique en améliorant son autonomie.
- › Renforcer la résilience de son jardin, notamment de son potager, pour qu'il résiste sans avoir besoin d'arroser.
- › Réduire sa consommation d'eau et récupérer l'eau pour préserver les nappes phréatiques.

Face aux pluies extrêmes

- › Limiter la surcharge des réseaux en retardant l'écoulement des eaux de pluie.
- › Végétaliser les pentes pour éviter le risque d'érosion.
- › Stocker l'eau dans les sols pour que la végétation puisse en disposer.

Toutes les recommandations :

<https://www.regionmorges.ch/dossier-thematique/eau/>



Frelon asiatique

Provenant d'Asie, le frelon asiatique est une espèce particulièrement invasive et qui se reproduit très rapidement. Elle s'attaque aux insectes, notamment aux pollinisateurs essentiels pour l'agriculture, impactant l'économie agricole et la biodiversité locale.

Les mesures mises en œuvre ont pour objectif de limiter et de contenir la prolifération de l'espèce en favorisant les repérages précoces et l'élimination rapide des nids, durant leur phase de développement au printemps, mais en particulier en août et septembre, une fois que les nids secondaires sont construits et situés en hauteur.

Dans le cas de présence de nids, les propriétaires sont invités à signaler les nids sur la plateforme : www.frelonasiatique.ch et à faire appel à des spécialistes équipés (apiculteurs-apicultrices, sociétés de désinfection).

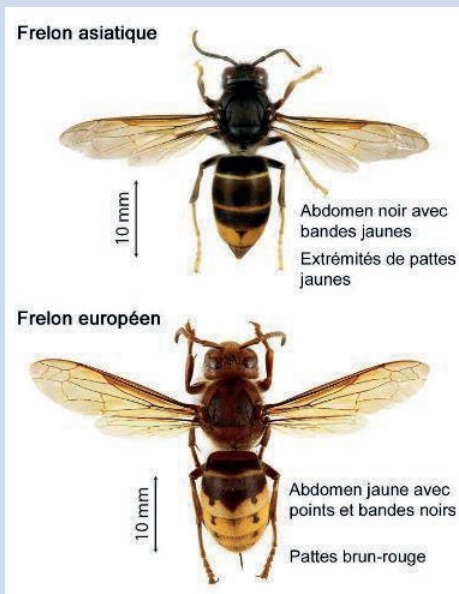


Image : <http://www.abeilles.ch>

Source : Le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)

Scarabée japonais

Le scarabée japonais est particulièrement vorace et polyphage : il s'attaque à près de 400 espèces de plantes cultivées, sauvages et ornementales : vigne, arbres fruitiers, maïs, soja, baies, rosiers, érables etc.

Classé comme organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne et en Suisse, le scarabée japonais est soumis à annonce et lutte obligatoires sur le territoire : toute suspicion de présence doit être signalée à l'Inspectorat phytosanitaire.

Le scarabée adulte est actif de juin à août. Il pond ses œufs fin juillet / début août dans des sols assez humides (pelouse arrosée par exemple).

Comment le reconnaître :

- 1 **Sa taille (environ 1 cm) :**
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !
- 2 **Ses couleurs :**
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre
- 3 **Abdomen :**
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité



Annoncer une détection Via QR-Code

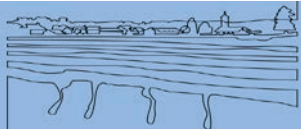


ou par email avec photo à
popillia.dgav@vd.ch

Source et image : Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DJAV)

Les chardons et cirses

Trois chardons et cirses sont considérés comme problématiques car leur prolifération représente un risque de contamination des parcelles agricoles, préjudiciable économiquement pour les agriculteurs (gêne, dégradation ou perte de récolte). A ce titre, ces plantes envahissantes ainsi que la folle avoine (*Avena fatua*) sont soumises à obligation de lutte sur le territoire cantonal selon le Règlement sur la protection des végétaux du 15.12.10. Pour les reconnaître, rdv sur le site de l'Etat de Vaud DJAV.



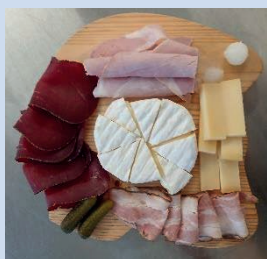
Une organisation exemplaire

Ce succès, nous le devons à l'**engagement sans faille des plus de 30 bénévoles**, épaulés par un comité d'organisation aussi efficace que passionné.

Du **montage dès le mercredi matin au démontage du dimanche après-midi**, leur travail a été remarquable. Un immense **merci à eux**, à la **Commune de Lully** pour son précieux soutien, ainsi qu'à **nos annonceurs** sans qui un tel événement ne pourrait avoir lieu.



Chaque soir, les gourmands se sont régalés : **filets de perche** savoureux proposés par l'amicale du CIBEST, **pizzas artisanales du Petit Sécheron**, **fondue conviviale**, et les fameuses **planchettes**, pour la première fois également en **version végétarienne** ! Il y en avait pour toutes les papilles.



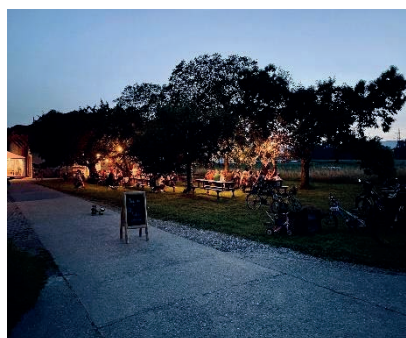
BAL DES POMPIERS 2025

Une édition mémorable !

Du 12 au 14 juin, les habitants de Lully ont vibré au rythme du **Bal des Pompiers**, une fête populaire et conviviale qui a une nouvelle fois su rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse, sur le magnifique site du **Petit Sécheron**, sur les hauts du village.

Un succès populaire retentissant

Durant trois jours, la fête a battu son plein sous un ciel radieux, permettant à tous de profiter pleinement des **tables extérieures**, de la **musique festive assurée par DJ J-F de Technilight**, et d'un cadre naturel aussi charmant qu'accueillant. L'ambiance était à la fois **familiale, amicale et festive**, fidèle à l'esprit du bal depuis ses débuts.



Cette édition 2025 restera dans les mémoires grâce à plusieurs temps forts, dont la **1ère édition du tournoi de Jass**, qui a rencontré un franc succès.

Le public a également pu admirer le **TP 9'000L du SIS Nyon-Dole** et participer à la **journée portes ouvertes du SIS Morges**, en guise de clôture.



🎉 Merci à toutes et tous pour votre présence et votre bonne humeur – rendez-vous dans quelques années pour une nouvelle édition ! 🎉

Pour le comité du bal des pompiers
Son président, Nicolas Gfeller



Fête nationale

La Municipalité de Lully vous invite à fêter le 1^{er} août 2025
au Petit-Sécheron

10h30

Accueil et apéritif offert, suivi de la partie officielle

Brunch offert aux habitants de Lully

(boissons vendues sur place)

14h00

Fin de la manifestation

Afin de limiter les déchets merci d'apporter votre vaisselle.



Inscription à déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration communale,
en ligne sur notre site internet ou par mail : habitants@lully.ch d'ici au 23 juillet
2025, dernier délai.



Inscription pour l'apéritif et le repas du 1^{er} août 2025

Nom _____ Prénom _____

Nombre d'adultes _____

Nombre d'enfants _____

Si vous avez besoin d'un transport, merci de nous contacter au 021 801 21 60.